

Notes à propos des faillites Thierry Pion

1. Je n'étais plus impliqué dans Escape SPRL à sa date de faillite : la société avait été vendue à Monsieur Jean-Julien Pauwels plusieurs années auparavant.

2. J'ai revendu mes parts et abandonné toutes mes prérogatives dans 1-SOFT SPRL à Monsieur Francis Evenepoel plus de six mois avant que ce dernier ne déclare la société en faillite – pour des raisons qui continuent de m'échapper.

J'ai par ailleurs été une des victimes de cette faillite, 1-SOFT me laissant en plan avec une créance de plus de 18.000 euros.

3. La faillite de SAM XT SPRL m'est entièrement imputable : ma mère est décédée le 22/09/2004 des suites d'une longue maladie et j'avais estimé avoir autre chose à faire que m'occuper de faire des comptes et de les produire. J'ai personnellement assumé tous les frais engendrés par cette faillite, et notamment une dette fiscale importante mais qui n'était en réalité qu'une punition pour ne pas avoir rentré des documents à temps.